

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-
de-France et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Nord

Décision n° 12476 du 7 juin 2021 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR : INTJ2115935S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23591 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032371S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juillet 2021 :

Delaval	Philippe	NIGEND : 208 124
----------------	----------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2021 :

Bourrez	François	NIGEND : 196 315
Corbet	Jacky	NIGEND : 186 727

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2021 :

Fiévet	Alexis	NIGEND : 155 174
Vaast	Sébastien	NIGEND : 227 089
Hibon	Nicolas	NIGEND : 316 730

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2021 :

Vlaemynck	Gaétan	NIGEND : 352 195
Desfossés	Dylan	NIGEND : 361 407

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 juin 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord,
G. Cazenave-Lacroutz*